

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 15 (1939-1940)

Heft: 6

Artikel: Quelques principes d'hygiène militaire [Fortsetzung]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-705916>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A part ces œuvres officielles, semi-officielles et privées, il convient de rappeler les dispositions légales qui tendent à venir en aide aux mobilisés et à leurs familles. Cette aide ne doit pas être considérée comme une sorte de lutte contre le paupérisme, mais elle doit compenser, dans la mesure du possible, les pertes ou dommages subis par les familles en raison de la mobilisation. En principe cette aide incombe pour $\frac{1}{2}$ à la Confédération et $\frac{1}{2}$ aux cantons.

Voici quelques chiffres illustrant les dépenses consenties pour l'assurance militaire:

1914—1919	fr. 59'437,848.89
1920—1938	fr. 226'050,101.30
	<u>fr. 285'487,950.19</u>

Aide directe aux soldats et à leurs familles:

	Confédération:	Cantons:
1914—1919 . . .	fr. 46'441,197.21	fr. 15'448,895.35
1920—1938 . . .	<u>fr. 6'222,656.65</u>	<u>fr. 2'074,188.06</u>
	fr. 52'663,853.86	fr. 17'523,083.41
	<u>fr. 17'523,083.41</u>	
	<u>fr. 70'186,937.27</u>	
Au total	<u>fr. 355'674,887.46</u>	

Il convient donc en prenant acte des dépenses consenties par les autorités de ne point oublier les œuvres très nombreuses qui font parvenir des sommes considérables à la Confédération pour venir en aide aux soldats et à leurs familles.

Indépendamment de ces œuvres, le Conseil fédéral étudie des mesures équitables pour que le soldat, qui a dû tout quitter et pour lequel la mobilisation représente un sacrifice énorme du point de vue matériel, ait la certitude de retrouver du travail à la démobilisation et d'autre part soit indemnisé convenablement pour que sa famille ne soit pas dans le besoin. Après trois mois de mobilisation, tous les efforts des pouvoirs publics sont concentrés sur les questions sociales et leur évolution qui découle du fait que nous devons avoir une armée sur pied pour garantir l'intégrité du sol de la patrie.

Dans un magnifique mouvement de solidarité, tous collaborent à l'œuvre commune, à nos frontières et à l'arrière pour réaliser notre belle devise: Un pour tous, tous pour un!

Quelques principes d'hygiène militaire *Les maladies des armées et leur prophylaxie*

(Suite.)

Le scorbut est une des plus grandes plaies des armées qui sont longtemps en campagne, parce qu'il aggrave toutes les maladies que les soldats peuvent contracter. Cette maladie ne provient que d'un vice d'alimentation, surtout du défaut d'aliments végétaux frais. On n'a jamais pu reconnaître d'autres causes à cette maladie.

On se sert, pour s'en préserver, par conséquent, de légumes frais ou conservés, de fruits, de pommes de terre, de cidre, de vin, de bière, de vinaigre, de jus de citron, etc.

Le *coup de soleil* (insolation) est expliqué par la circonstance qu'ensuite d'efforts soutenus et d'une répartition irrégulière de la chaleur du corps, celle-ci vient à dépasser le maximum (environ 44 centigrades) compatible avec la santé. Les expériences faites sur des animaux confirment cette manière de voir.

C'est en marche, et pendant les grandes chaleurs, naturellement, que ces circonstances se réalisent.

La marche prolongée avec un lourd bagage, les vête-

ments trop chauds (surtout la mauvaise habitude de faire porter la lourde capote en été), des sueurs abondantes, la soif, le manque de repos pour se rafraîchir, l'air vicié, voilà autant de circonstances qui amènent une augmentation notable de la chaleur du corps, et qui peuvent lui faire dépasser le maximum cité.

Les mesures à prendre pour éviter ces accidents sont indiquées par ce qui précède. Il faut régler la marche, laisser l'air circuler dans les colonnes en marche, laisser ouvrir l'uniforme, débarrasser le soldat de son bagage et le lui faire conduire, faire de fréquentes haltes de quart d'heure ou demi-heure, éviter, en marche, que les hommes soient à jeûn, ou qu'ils viennent de manger, prévenir l'abus de spiritueux, pourvoir aux exigences de la soif, parce que, le liquide absorbé étant évaporé par la respiration et par la transpiration, cette évaporation abaisse la chaleur du corps.

L'ophthalmie contagieuse se communique par le pus qui est sécrété dans l'œil malade.

C'est l'air vicié qui favorise le développement de cette maladie.

La possibilité de contagion, sans contact avec ce pus, par exemple par l'air, n'est prétendue possible que pour des locaux encombrés de malades et mal ventilés, dans lesquels il serait toujours difficile de prouver l'absence de ce contact.

Pour prévenir que cette maladie devienne contagieuse, il faut surveiller la lessive du linge, parce que la contagion peut facilement avoir lieu par le contact avec les essuie-mains.

La *phthisie pulmonaire* et les *maladies du cœur* (hypertrophie du cœur et insuffisance de valvules), si fréquentes dans les armées permanentes, n'ont pas à nous préoccuper beaucoup. Le temps d'instruction est trop court pour que l'influence du service sur la production de ces maladies puisse y être observée. Chez nous une affection chronique des poumons n'a pas l'importance qu'elle aurait dans une armée permanente, parce que le malade rentre ordinairement licencié chez ses parents; et quant aux causes qui peuvent faire contracter une maladie du cœur, les efforts violents, par exemple, il n'y a pas moyen d'en exempter le soldat. Toutefois, à l'heure actuelle où la mobilisation de nos troupes risque de durer fort longtemps, il y a lieu de se montrer très prudent dans les cas douteux d'affection des poumons.

Le meilleur moyen d'éviter que les soldats s'exposent aux *maladies vénériennes*, c'est le travail. Cela ne suffit, sans doute, pas en tout temps, si l'on n'avait pas soin d'agir d'une manière générale sur le moral, et si l'on ne surveillait pas sévèrement les femmes suspectes qui ont l'habitude de suivre les troupes.

C'est pour ce genre de maladie surtout qu'il importe à celui qui est atteint, de ne rien cacher au médecin. Il faut donc représenter sérieusement aux soldats quelles funestes conséquences il en pourrait résulter pour eux-mêmes et pour leur famille.

Il doit se faire souvent des visites sanitaires de la troupe pour constater son état sous ce rapport.

Nous avons à mentionner une maladie qui ne se développe, il est vrai, jamais spontanément chez l'homme, mais qui peut lui être communiquée, c'est la *morve des chevaux*.

C'est, d'abord, le pus provenant des ulcères ou chancres existant dans l'intérieur des naseaux, qui est le moyen de contagion, puis aussi ce sont les mucosités nasales, naturellement mélangées et farcies de ce pus. On prétend, cependant, que l'urine, la salive, la sueur même des animaux atteints seraient capables de com-

muniquier le virus. Il en est de ce virus comme de tous les autres, c'est-à-dire que c'est par des surfaces du corps dépourvues d'épiderme, ou entamées, qu'il se communique.

On sait que la morve est incurable par les moyens curatifs actuellement connus.

Il résulte de ce que nous venons de dire qu'il ne faut pas penser traiter un cheval morveux en campagne, et que les sujets atteints doivent être éliminés promptement et sans hésitation. Il faut interdire les communications des soldats avec les chevaux morveux, et même avec leur harnachement et avec les objets avec lesquels ils ont été en contact (mangeoires, râteliers, timons de voitures, etc.), jusqu'à ce qu'un nettoyage suffisant ait eu lieu. On ne doit pas employer pour soigner ces chevaux des palefreniers ayant quelque plaie, ou même de simples excoriations. Il faut leur recommander la plus grande propreté pour eux-mêmes, et désinfecter soigneusement non seulement les écuries, mais aussi les objets d'équipement et ceux de pansage qui ont été en contact avec ces chevaux.

Si une maladie contagieuse des chevaux ou du bétail de consommation venait à se déclarer, il importerait qu'elle ne fut pas cachée à la troupe mal à propos, ni qu'on en fit aucun mystère, sans toutefois sonner la cloche d'alarme. Les médecins, surtout, devront être mis au courant de l'état des choses, pour leur gouverne vis-à-vis de la troupe.

Remarquons, en effet, d'abord, combien il est plus facile d'apprécier un danger connu, et avec combien plus de courage, de sang-froid, et surtout de bon sens, on peut travailler à le conjurer, avant que les récits exagérés ne l'aient transformé en une calamité insurmontable, ce qui serait d'un effet non seulement démoralisant pour la troupe en général, mais surtout funeste pour les soldats qui pourraient être atteints! La guérison de ceux-ci serait par ce fait bien plus compromise que s'ils eussent connu le véritable état des choses.

Combien est-il, du reste, plus facile de combattre un danger quand il est bien connu de tous et par tous! La tâche du médecin en sera, ainsi, bien facilitée. Il n'aura qu'à indiquer aux hommes quels sont les premiers symptômes de la maladie, alors ils ne manqueront pas de se faire annoncer à lui, cas échéant. Il leur donnera toutes les directions diététiques convenables, avec indication de ce qui peut les préserver de la contagion, eux et leurs camarades, et saura proposer à ses supérieurs militaires les mesures nécessaires dans ce but.

Si le médecin doit faire transporter quelque part un malade de la catégorie de ceux dont nous venons de parler, il doit se souvenir des principes que nous avons indiqués, dans un article précédent, à propos des logements de troupes, et ne point accepter de l'employé municipal proposé pour les logements le premier logement offert. Qu'il se rappelle qu'il faut de l'air, de la lumière, et surtout de l'espace, plutôt que de la pharmacie. W.

La Suisse doit son origine à une alliance militaire: Le traité du premier août 1291 n'est autre qu'un pacte offensif et défensif contre l'ennemi extérieur. L'armée est la plus ancienne de nos institutions. L'armée représente bien l'unité nationale, l'élément de soudure, non seulement en théorie mais en réalité.

Général Guisan (1938).

Petites nouvelles

Le service de l'infanterie, au Département militaire fédéral, a étudié un projet de règlement pour l'introduction de l'enseignement militaire préparatoire obligatoire. Il sera soumis aux autorités compétentes dans la session de décembre et ensuite à la votation populaire. Il ne fait pas de doute que le peuple suisse saura reconnaître la valeur de ce projet, dans l'exécution duquel les nombreuses sociétés militaires et d'éducation physique de notre pays trouveront l'occasion d'accroître considérablement leur activité. *

A Bâle, la plupart des guérites pour sentinelles militaires, placées à l'entrée des ponts sur le Rhin, ont été décorées très originalement par quelques-uns de nos meilleurs artistes suisses, qui se sont inspirés des vieux guerriers helvètes pour traiter leur sujet. C'est ainsi que lorsque la guérite est occupée, le gris-vert et le mousqueton actuels voisinent agréablement avec l'uniforme rutilant et la hallebarde ou la grande épée de l'ancien temps. On voit que malgré la gravité de l'heure, le souci du détail n'a pas perdu son droit dans notre pays. *

En cette triste époque où la mobilisation a créé, sans que l'on y puisse remédier absolument efficacement, tant de gênes et tant de situations critiques dans les familles de mobilisés, il est réconfortant d'apprendre, de temps à autre, que des entreprises privées ont compris où était leur devoir vis-à-vis de leurs employés sous les drapeaux.

Nous en connaissons qui ne se sont pas seulement contentés de payer intégralement les salaires de septembre, mais qui ont encore avisé leurs soldats que jusqu'à nouvel avis leurs traitements leur seraient réglés au 75% et plus même, selon les circonstances.

En un moment où tant de mauvais patrons profitent de la situation pour mettre leurs mobilisés à la portion congrue, lorsque ce n'est pas le renvoi pur et simple, il est bon qu'on fasse état d'un exemple civique dont certains profitards — et nous en connaissons aussi malheureusement — feraient bien de s'inspirer. *

Si l'on songe, après deux mois et demi de guerre entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne, à la façon dont les stratégies les plus éminents avaient généralement représenté ce que serait une guerre moderne, avec un déchaînement inouï d'engins mécaniques, écrasement des grandes villes sous les bombes d'avion, le premier mouvement est de s'étonner qu'au bout de ce laps de temps il ne se soit encore produit, entre les belligérants, aucun bombardement, fut-ce d'objectifs militaires, ni aucune attaque massive de chars d'assaut. Les opérations les plus importantes, celles des 16 et 17 octobre, par lesquelles les troupes allemandes ont récupéré l'espace volontairement évacué par les troupes françaises, n'ont tout de même mis en ligne que quelques divisions, et depuis, l'activité sur le front se limite, le plus souvent, à des coups de main destinés à faire des prisonniers, pour se renseigner sur les intentions de l'ennemi.

Faute d'avoir à décrire des opérations d'envergure, la presse en général s'est perdue en suppositions sur ce que feraient les belligérants, mais jusqu'à maintenant aucune des hypothèses énoncées ne s'est le moins du monde réalisée.

En somme, après bientôt trois mois de guerre, on ne voit pas encore ni où, ni comment les deux adversaires vont sérieusement «s'accrocher», mais on ne perd sans doute rien pour attendre. *

La poste de campagne suisse a transporté pendant les mois de septembre et octobre 1939, 27,6 millions d'envois en chiffre rond. Ce trafic est réparti comme suit: a) 15,3 millions envois pour les troupes (ravitaillement), soit sacs à linge et paquets 5'266,000; lettres, cartes et journaux 10'036,000; mandats poste 89,000; b) 12,2 millions envois expédiés par les troupes (évacuation), soit sacs à linge et paquets 4'445,000; lettres, cartes et imprimés 7'749,000; mandats poste et bulletins de versement 43,645.

Le mouvement de fonds atteignit 8'539,000; les mandats poste payés aux troupes s'élèverent à 4'662,000 et celles-ci consignèrent auprès des offices de leurs postes de campagne des mandats poste et bulletins de versement pour 3'877,000 de francs. *

Les *Dernières nouvelles* russes ont publié sur les forces armées de l'U.R.S.S. quelques renseignements dont on ne peut toutefois garantir l'authenticité:

Infanterie: 300 régiments dont l'armement comprend 25,000 mitrailleuses portatives, 10,000 mitrailleuses lourdes, 25,000 mortiers, 2000 canons de tranchée.